

tenue sous la présidence de Monsieur Radureau, assisté(e)
de Monsieur Grondin et Monsieur Blanchard, Conseillers
En présence de Monsieur Vennéguès, Rapporteur public
Monsieur Josserand, Greffier

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2300100	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande de condamner l'Etat à l'indemniser des préjudices subis en raison des fautes commises par l'administration pénitentiaire dans le suivi de sa réaffectation sexuelle	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître DAVID Benoît
Défendeur	GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'ACCES AUX SOINS	
02)	DOSSIER N° 2300102	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° DP05620622Y0142 du 11 août 2022 par lequel la maire de la commune de Saint-Avé ne s'est pas opposée à la déclaration préalable présentée en vue de l'installation d'une antenne relais sur un terrain situé Lande de Goanivinen	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET D'AVOCATS VIA
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-AVE SOCIETE PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES	CABINET D'AVOCATS COUDRAY Maître HAMRI Karim (Cour)
Intervenant	BOUYGUES TELECOM SA	Maître HAMRI Karim (Cour)

09 heures 45

03)	DOSSIER N° 2202127	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandent de condamner la commune de Guidel à les indemniser des préjudices subis en raison des fautes commises par cette collectivité dans la délivrance d'informations erronées concernant la constructibilité des parcelles, cadastrées section YD n° 280 et 282, situées lieudit *	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	SELARL ARES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE GUIDEL	SOCIETE D'AVOCATS PHELIP & ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2203579	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandent d'annuler la délibération du 12 mai 2022 par laquelle le conseil municipal de la commune des Fougerêts a approuvé le plan local d'urbanisme communal	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Madame Monsieur Monsieur	CABINET BUSSON CABINET BUSSON CABINET BUSSON CABINET BUSSON
Défendeur	COMMUNE DES FOUGERETS	Maître COLAS Adiren (Cour)
05)	DOSSIER N° 2203034	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandent d'annuler l'arrêté n° PC5606221L0007 du 3 décembre 2021 par lequel le maire de la commune de Gâvres a accordé un permis de construire une maison individuelle sur un terrain situé * rue de la Grande Plage	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame	SOCIETE D'AVOCATS BEAUVOIS - PICART (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE GAVRES Monsieur	Maître COLAS Adiren (Cour) BARDOUL CAROLINE (Cour)

09 heures 45

06)	DOSSIER N° 2304057	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PC05616522K0131 du 17 février 2023 par lequel le maire de la commune de Ploërmel a accordé un permis de construire en vue de la démolition d'un bâtiment existant et de la construction de deux bâtiments, le premier à usage de restauration et le second destiné à l'accueil de quatre cellules commerciales, sur un terrain situé * avenue Georges Pompidou	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION RBH56A	SOCIETE D'AVOCATS ANTIGONE (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PLOERMEL SOCIETE OCEAN INVEST	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES SOCIETE D'AVOCATS P. & A.
07)	DOSSIER N° 2205659	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 10 mai 2022 par laquelle le préfet de la région Bretagne a prononcé à son encontre le versement au co-contractant ou à défaut au Trésor public d'une somme correspondant à des actions de formation dont la réalité n'a pas pu être établie, ainsi que le versement d'une somme correspondant à des dépenses non fondées et non rattachables à l'activité de formation professionnelle	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS CENTRE DE FORMATION HOME CONFORT Monsieur	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 45

08)

DOSSIER N° 2205575

RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard

Titre de l'affaire Demande d'annuler la décision du 5 septembre 2022 par laquelle le préfet de la région Bretagne a prononcé à son encontre le versement au Trésor public d'une somme correspondant à des actions de formation facturées dont la réalité n'a pas pu être établie et pour lesquelles les remboursements aux financeurs n'ont pas été effectués

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

SOCIETE ETHOS ACADEMY

SELARL CARABIN - STIERLEN (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE
ET ILLE-ET-VILAINE

Arrêté le 08/11/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Radureau, assisté(e)
de Monsieur Grondin et Monsieur Blanchard, Conseillers
En présence de Monsieur Vennéguès, Rapporteur public
Monsieur Josserand, Greffier

10 heures 45

01)	DOSSIER N° 2205937	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PA290392100005 du 4 juillet 2022 par lequel le maire de la commune de Concarneau a refusé d'accorder un permis d'aménager un lotissement comprenant 32 lots sur un terrain situé lieudit *	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL DB PROMOTION	SOCIETE D'AVOCATS CARNOT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CONCARNEAU	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
02)	DOSSIER N° 2005557	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe Radureau
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC5604620T0033 du 19 novembre 2020 par lequel le maire de la commune de Crac'h a accordé un permis de construire une ferme aquaponique commerciale comprenant une serre multichapelle de 1100 m ² sur un terrain situé route du Luffang	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame	M. le bâtonnier BUORS Franck
Défendeur	COMMUNE DE CRAC'H Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP Maître QUENTEL Vincent

10 heures 45

03)	DOSSIER N° 2203176	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe Radureau
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 8 juin 2022 par laquelle le ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion a confirmé la décision de l'inspecteur du travail du 16 décembre 2021 autorisant qu'il soit procédé au licenciement d'un salarié exerçant le mandat de membre du comité social et économique	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES SOCIETE CIALE QUIMPER	M. le bâtonnier BUORS Franck
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	
04)	DOSSIER N° 2204590	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 8 juillet 2022 par laquelle l'inspecteur du travail du Finistère a refusé d'autoriser le licenciement d'un salarié exerçant les mandats de membre titulaire du comité social et économique et de délégué syndical	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS COMPAGNIE FRANCAISE DU THON OCEANIQUE	Maître MENOTTI NATACHA (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES Monsieur DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	Maître BLUTEAU Karima

10 heures 45

05)	DOSSIER N° 2300741	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 8 juillet 2022 par laquelle l'inspectrice du travail du Finistère a refusé d'autoriser le licenciement d'un salarié exerçant les mandats de membre titulaire du comité social et économique et de délégué syndical, ainsi que la décision implicite de rejet née du silence observé par le ministre du travail sur son recours hiérarchique	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS COMPAGNIE FRANCAISE DU THON OCEANIQUE	Maître MENOTTI NATACHA (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES Monsieur	Maître BLUTEAU Karima
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	
06)	DOSSIER N° 2302267	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 8 juillet 2022 par laquelle l'inspectrice du travail du Finistère a refusé d'autoriser le licenciement d'un salarié exerçant les mandats de membre titulaire du comité social et économique et de délégué syndical, ainsi que la décision du ministre du travail du 28 février 2023 confirmant la décision de l'inspectrice du travail	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMPAGNIE FRANCAISE DU THON OCEANIQUE	Maître MENOTTI NATACHA (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES Monsieur	Maître BLUTEAU Karima
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	

10 heures 45

07)	DOSSIER N° 2200414	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler la décision implicite de rejet née du silence observé par le maire de la commune de Nevez sur leur demande du 11 mars 2021 tendant à l'abrogation de la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2017 approuvant le plan local d'urbanisme communal, en tant qu'elle classe les parcelles cadastrées section AN n° 81, 82, 83 et 94 en zone Ns	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Monsieur Madame Monsieur Monsieur	Maître COLLET Esther (Cour) Maître COLLET Esther (Cour) Maître COLLET Esther (Cour) Maître COLLET Esther (Cour) Maître COLLET Esther (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE NEVEZ	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
08)	DOSSIER N° 2300851	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC290392200044 du 17 août 2022 par lequel le maire de la commune de Concarneau a accordé un permis de construire en vue de l'extension d'une habitation comportant une piscine intérieure située * rue de la Fontaine aux Loups	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE CONCARNEAU Monsieur et/ou Madame	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR Maître BLANQUET Ronan (Cour)

10 heures 45

09)	DOSSIER N° 2104693	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe Radureau
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° DP290852000061 du 12 mars 2021 par lequel le maire de la commune de l'Île Tudy s'est opposé à la déclaration préalable présentée en vue de la rénovation de la toiture et de la modification de l'aspect extérieur d'une habitation, la rénovation d'un abri de jardin et la pose d'un clôture et d'un portail sur un terrain situé * rue des Genêts, ainsi que l'arrêté n° DP0290852100031 du 21 mai 2021 par lequel ce maire s'est opposé à la déclaration préalable présentée en vue des seules rénovation de la toiture et modification de l'aspect extérieur de la même habitation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE L'ILE TUDY	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
10)	DOSSIER N° 2202243	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandant de condamner la commune de Pénestin à les indemniser des préjudices subis en raison de la délivrance, le 6 juillet 2012, d'un permis de construire une maison individuelle sur un terrain situé rue des Coquelicots annulé par jugement du tribunal du 16 mai 2014 confirmé par la Cour administrative d'appel de Nantes et le Conseil d'Etat	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
Défendeur	COMMUNE DE PENESTIN	SELARL ARES (Cour)
11)	DOSSIER N° 2304772	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PA0290582000011M01 du 6 avril 2023 par lequel le maire de la commune de Fouesnant a accordé un permis d'aménager modificatif portant sur la précision de la surface de plancher maximal autorisée et la suppression des remblais du projet de lotissement comportant 2 lots sur un terrain situé * chemin de Kérambigorn	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE D	
Défendeur	COMMUNE DE FOUESNANT Monsieur et Madame	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR SELARL ARES

